



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10792>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-10792**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grand port fluvio maritime de l'axe Seine - Direction territoriale du Havre

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 89961480400024

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76067

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1772728>

Identifiant interne de la consultation : 25AEM04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Secrétariat du Service des Achats et de la Commande Publique - Pôle Commande Publique

Numéro de téléphone du contact : +33 232746958

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Entité Adjudicatrice
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SUIVI DE CONSTRUCTION D'UN NAVIRE

Code CPV principal - Descripteur principal : 71336000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne des prestations d'assistance et de conseils dans le cadre de la construction d'un navire de nivelage mécanique et par injection d'eau pour HAROPA PORT | Le Havre

Lieu principal d'exécution du marché : Port du Havre 76600 - Le Havre

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le délai de validité des offres est fixé à six (6) mois. Pour toute la durée de l'accord-cadre (3 ans) : - L'accord-cadre est conclu sans engagement sur un minimum de prestations à réaliser. - Le montant total de prestations susceptibles d'être réalisées pourra être porté, au maximum, à 240 000 euro(s) HT. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél. : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71 greffe.ta-rouen@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél. : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71 greffe.ta-rouen@juradm.fr Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé pré contractuel : avant la signature du marché public, - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, - Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la décision attaquée, - Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2026